

APELC

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou

Bilan des réalisations du plan d'action 2004-2005

1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

⇒ Mettre sur notre site Internet et alimenter régulièrement le carnet de bord du lac. **Fait bientôt sur le site de l'APELC.**

2. Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires

⇒ Effectuer au cours de l'été, de mai à novembre, les analyses de la qualité de l'eau : **Réalisé données dans journal d'automne 2004.**

⇒ Faire les trois prélèvements et relevés aux deux semaines pour le Suivi volontaire du lac avec le Ministère de l'Environnement du Québec. **Réalisé**

⇒ Surveiller les quatre ruisseaux tributaires du lac et voir à ce que les corrections prescrites par le biologiste de Biofilia soient réalisées. **Après plusieurs interventions auprès de la municipalité, les travaux pour contrer l'érosion du principal tributaire sur le chemin du lac Caribou se font toujours attendre.**

⇒ Développer un partenariat entre SFLC, Montcalm et le Conseil général. **Réalisé et à améliorer continuellement.**

⇒ Faire le suivi du dossier bateaux auprès des diverses instances gouvernementales. **Réalisé**

⇒ Obtenir l'aide des instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou. **En l'absence de budget, une collaboration et des communications avec le ministre Mulcair son attachée politique madame Lacoursière sont en cours.**

3. Les sédiments et la prévention du déboisement et la promotion de la revégétalisation des rives

- ⇒ Informer les membres de l'association sur les conséquences de la destruction des rives et des avantages de la revégétalisation des techniques et composantes (arbres et arbustes)
- ⇒ En mai, répéter la journée de distribution d'arbres si on peut encore en avoir du Ministère des Ressources naturelles.
- ⇒ Informer les membres sur la documentation existante et les informer concernant des endroits où ils ont accès aux arbres et arbustes adaptés aux besoins.
- ⇒ Informer les membres de la subvention municipale de SFLC pour le reboisement et en promouvoir son utilisation
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon près du lac et à revégétaliser les rives. Mettre sur pied un projet collectif de reboisement avec un objectif précis d'amélioration et avoir des mesures incitatives
- ⇒ Collaborer avec les municipalités pour le respect des normes environnementales des installations septiques. Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation **Réalisé et très important de poursuivre.**

4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web. **Réalisé**
- ⇒ Produire un journal de l'association deux fois l'an. **Réalisé**
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin. **Réalisé**
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et organiser des formations. **Réalisé**
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que * CCE, FAPEL, RAL, CRELA...et informer les membres de tout sujet d'intérêt. **Réalisé**

5. Recrutement et maintien du nombre de membres

- ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC. **Réalisé**
- ⇒ Avoir un plan pour accueillir les nouveaux membres et les nouveaux propriétaires. **Réalisé, tous les nouveaux propriétaires ont été rejoints et sont devenus membres de l'APELC.**

*

CCE : Comité consultatif en environnement

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : Conseil régional de l'environnement des Laurentides

Conseil général, juin 2005